Image not found or type unknown

Délégation de l'autorité parentale

Par **Coco**, le **05/11/2010** à **14:15**

Bonjour,
Je voudrais savoir quelles sont les exigences requises lorsqu'une personne veut vous déléguer son autorité parentale ?
Doit 'on être titulaire d'un agrément en vue d'adoption pour receuillir un enfant dans ces conditions ?
Quels sont les articles qui parlent de çà ?
Une femme veut me confier son enfant et je n'ai pas d'agrément , je veux connaitre mes droits .
Merci
Corinne

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés